



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

DEVENIR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ POUR L'ACCUEIL ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

OUVERT À L'APPRENTISSAGE

CONTENU DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis :

- ▶ Avoir 18 ans
- ▶ Avoir un projet professionnel en lien avec la petite enfance
- ▶ Entrée en formation à l'issue de l'entretien de positionnement

Les plus de la formation :

- ▶ Découvrir la diversité des métiers de la Petite Enfance de 0 à 6 ans
- ▶ Acquérir les compétences professionnelles liées à ces métiers
- ▶ Valider un parcours professionnel grâce aux périodes en structure
- ▶ Acquérir le diplôme du CAP

Aptitude :

- ▶ Avoir une sensibilité pour les métiers de la petite enfance
- ▶ Savoir s'exprimer par écrit et à l'oral
- ▶ Savoir s'adapter aux besoins du secteur professionnel
- ▶ Savoir valoriser et mettre en évidence ses compétences
- ▶ Savoir réaliser des pratiques professionnelles

Compétences visées :

- ▶ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ▶ Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ▶ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ▶ Organiser son action

ASPECTS FINANCIERS

Financements possibles selon les situations (CIF, CPF...)

Financement individuel : Nous consulter par mail ou téléphone : 02.41.59.12.77 ou mfr.doue@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR-CFA DOUÉ LA FONTAINE



CONTENU DE LA FORMATION

Durée :

- ▶ 14 semaines en centre de formation et 21 semaines de stage

Délai d'accès :

- ▶ Possibilité d'entrée permanente
- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement à un entretien de positionnement
- ▶ Entretien de positionnement permet d'évaluer les compétences, motivations, de connaître le nombre d'heures en structure petite enfance déjà réalisé et déterminer le parcours de formation à suivre : Complet (matières générales et professionnelles si pas de diplôme de niveau 3), professionnel (si diplôme de niveau 3).
- ▶ Le dossier d'inscription remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent
- ▶ Un courrier de confirmation d'inscription est transmis dès réception du dossier
- ▶ La formation débute à la rentrée de septembre

Méthode mobilisée :

- ▶ La formation se fait un temps en centre et des périodes en stage afin de valider les compétences attendues
- ▶ La pédagogie de l'alternance est mise en œuvre tout au long de la formation
- ▶ Mise en situation professionnelle

AGENDA

De septembre à mai par alternance.

Durée variable selon les diplômes du stagiaire (maximum 430 heures) 13 à 14 semaines de formation.

Durée maximum de 448 heures de stage pratique dans les structures petite enfance (école maternelle, halte garderie, crèche collective, centre de loisirs, garderie périscolaire, assistante maternelle etc...)

Modalités d'évaluation :

- ▶ La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation et des épreuves terminales qui valident l'ensemble du diplôme ont lieu en fin d'année scolaire

Accessibilité :

- ▶ La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

Modules dispensés au cours de la formation :

Enseignement professionnel

- ▶ Accompagner le développement du jeune enfant
- ▶ Exercer son activité en accueil collectif
- ▶ Exercer son activité en accueil individuel.

Enseignement général

- ▶ Français, histoire-géographie
- ▶ Mathématiques, physique/chimie

ET APRÈS...

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est destiné à toute personne désireuse de travailler dans le domaine de la petite enfance ou à des personnes déjà en situation de travail dans ce secteur professionnel, assistantes maternelles.

Les compétences atteintes à l'issue de la formation :

- ▶ Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant,
- ▶ Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation,
- ▶ Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Suite de parcours :

- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Tout niveau 3 et 4